

# Entretien préventif

▶ obligatoire



# Avantages importants pour les transporteurs

Évite les risques de recevoir une amende lors des contrôles routiers sur route et en entreprise (entre 700\$ à 2 100\$)

Augmente la sécurité des conducteurs et des usagers de la route

Réduit les bris majeurs qui entraînent des temps d'arrêt prolongés des véhicules

Permet de faire face aux contrôles routiers sans inquiétude

Réduit les défauts lors de l'inspection annuelle

Contribue à bâtir et à maintenir une cote satisfaisante à la Commission des transports du Québec

Augmente la durée de vie et la valeur de revente des véhicules

Réduit l'inventaire de pièces, en commandant en fonction des degrés d'usure observés lors des entretiens

Réduit les frais de réparation et d'exploitation

Réduit les risques de pannes et les désagréments qui s'y rattachent, dont les retards de livraison et les frais de dépannage



Les experts et professionnels membres du réseau ASMAVERMEQ peuvent vous aider.

Visitez notre site web  
[www.asmavermeq.ca](http://www.asmavermeq.ca)

**ASMAVERMEQ**

Association des mandataires en  
vérification mécanique du Québec